Accord de libre-échange Canada-États-Unis

En fait, nous ne parlons pas des éléments essentiels de cet Accord. Bien que nous appuyions cet amendement, je crois que le mécanisme de règlement des différends du GATT laisse beaucoup à désirer. Il prend beaucoup de temps et, même s'il permet au Canada d'obtenir gain de cause, il ne garantit pas que l'autre pays se pliera à la décision rendue. Le mécanisme de règlement des griefs du GATT n'est pas parfait.

Ce qu'il faut retenir au sujet du GATT, toutefois, c'est qu'il nous offrait le meilleur moyen de régler nos différends avec les États-Unis. A la suite des négociations actuelles auxquelles tous les pays du GATT participent, nous avons pu recourir à certaines restrictions concernant la façon dont les Américains imposent des droits compensateurs à des pays moins importants comme le Canada afin d'interdire leur marché à nos producteurs quand ceux-ci deviennent trop concurrentiels et facilement capables de vendre leurs produits à meilleur marché que les producteurs américains.

A bien y penser, le système de droits compensateurs des Américains est tout à fait ridicule. Ils prétendent que si le Canada accorde des subventions à une industrie qui s'implante—par exemple, l'usine de pneus Michelin en Nouvelle-Écosse—il leur est permis d'imposer des droits compensateurs sur les pneus qu'ils importent. Les Américains peuvent le faire parce que nous avons subventionné la construction de l'usine. Ils ne se demandent même pas s'ils subventionnent leurs usines de pneus. Ils ne se demandent même pas si les pêcheurs américains sont subventionnés quand les États-Unis leur accordent des octrois et imposent des droits compensateurs aux nôtres. Les Américains ne se posent pas ces questions parce que leurs lois stipulent qu'ils n'ont pas à se les poser.

• (2050)

La seule chose qui les intéresse, c'est de savoir si le Canada, l'Allemagne ou le Japon accordent des subventions. Si oui, les Américains ont recours aux droits compensateurs, ce qui leur permet d'empêcher les pays qui ont facilement accès à leur marché d'y vendre leurs produits et de réaliser des profits. C'est ça qu'il faut changer, monsieur le Président.

M. McDermid: Seulement si les Américains ont gain de cause.

M. Langdon: La seule façon de changer la situation, c'est de modifier le GATT de sorte que les droits compensateurs de tous les pays, le Canada y compris, tiennent comptent non seulement des subventions accordées aux produits étrangers importés, mais aussi celles qui aident les industries d'un pays à rester concurrentielles. S'il y a une différence entre les deux, un déséquilibre injuste, on peut alors recourir sensément et équitablement aux droits compensateurs. Par exemple, les Américains subventionnent beaucoup plus leurs produits que nous, ce qui ne les empêche pas d'imposer des droits compensateurs sur nos exportations de poisson ou de porcs. Il est pratiquement certain que la production américaine de porcs et de

poisson est beaucoup plus subventionnée que la nôtre, mais les Américains n'en continuent pas moins de nous pénaliser.

M. McDermid: Nous pouvons en faire autant.

M. Langdon: Nous sommes ainsi victimes d'un sytème qui nous fait énormément de tort à cause d'un cadre législatif fondamentalement injuste. C'est ce cadre législatif qu'il faut changer et nous ne pouvons le faire qu'aux termes du GATT. On ne peut changer ce cadre qu'au moyen d'une entente entre les différents pays.

M. Shields: Ce n'est pas vrai.

M. Langdon: Voilà ce qu'il faut obtenir. Et c'est la seule façon de changer quoi que ce soit. Sans les accords du GATT, nous ne pouvons rien obtenir d'autre qu'un système boiteux et tronqué qui ne fonctionnera tout simplement pas. Par conséquent, au lieu de chercher à nous sortir de cette impasse aux moyens de ces négociations stupides avec les États-Unis, qui ont si mal tourné et qui ont laissé notre pays si mal réparti, si déséquilibré et si injustement traité, nous devrions plutôt défendre notre cause devant le GATT où nous jouissons d'une certaine influence et où nous avons voix au chapitre. Nous aurions dû concentrer nos efforts sur le GATT au lieu de sacrifier notre pays par toutes sortes de concessions dans le domaine de l'énergie, des investissements et de la santé en dépit des prétentions du ministre qui a dénoncé le Pacte de l'automobile, sans compter les concessions que nous avons consenties en agriculture qui ont été si préjudiciables à notre pays.

M. Jack Shields (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, ce serait tellement agréable si ceux qui s'opposent au libre-échange pour des raisons idéologiques, philosophiques et politiques avaient la franchise de dire ouvertement pourquoi ils sont contre l'Accord de libre-échange.

M. Caccia: C'est ce que nous avons fait.

M. Shields: Il est bien normal d'être contre le libre-échange quand on est socialiste, que l'on veut instaurer le socialisme au Canada et que l'on se rend compte que ce sera beaucoup plus difficile de le faire si nous concluons un Accord de libre-échange avec un pays dont l'économie est fermement engagée dans la voie de la libre entreprise, de la concurrence et du marché libre.

Quand on propose un programme qui conjugue le libreéchange, la privatisation et la dérèglementation, nos vis-à-vis se disent immanquablement contre pour des raisons de principe et d'idéologie, parce qu'ils sont socialistes. Cela me semble bien normal. C'est une position logique pour quelqu'un qui est un adepte de cette idéologie. Je voudrais cependant citer un passage de l'intervention faite devant le comité permanent par M. John Crispo, professeur d'économie politique à la Faculté d'administration de l'Université de Toronto. Je cite:

Ce n'est pas la législation américaine concernant les mesures compensatoires et anti-dumping qui est le problème . . .